FO COM \ LA POSTE

Mai 2023

PROLONGATION DU TPAS LA POSTE
POUR FO, C'EST INSUFFISANT

La Poste propose la reconduction du TPAS pour 6 mois, et ainsi sécurise les personnels actuellement présents dans ce dispositif. C'était une demande, et cela a été entendu.
En revanche, la principale attente concernait les postiers qui ont 58 ans 1/2 sans facteur de pénibilité et 56 ans pour ceux qui bénéficient de la pénibilité. Ces derniers avaient l'espoir de pouvoir, eux aussi, intégrer le dispositif.

ET LÀ, PATATRAS !

La Poste instaure aussi des mesures de décalage de l'âge d'entrée dans le dispositif de 6 mois. Les personnels qui n'étaient pas éligibles ne le seront pas plus avec cette prolongation !

POUR FO COM,
CES MESURES SEMBLENT SONNER LE GLAS DU TPAS

Alors que l'on propose aux salariés de travailler plus longtemps, une prolongation sans modification des mesures d'âge était LA SOLUTION pour nombre de postiers. Encore une occasion ratée par La Poste de prendre en considération les attentes de son personnel !

MOBILISÉS AVEC VOUS !

Plus d'infos sur notre site

Suivez-nous